



N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE À 19H30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 4 novembre à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1 Marc-Antoine Leduc
Siège #2 Catherine Daudelin
Siège #3 Marie-Josée Déry
Siège #4 Albert Lacroix
Siège #5 Louiselle Trottier
Siège #6 Norman Heppell

Tous formants quorum.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

Il est 19h33, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 Dépôt des états comparatifs

4.2 Dépôt des rapports

4.3 Dépôt et adoption des comptes

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Formation sur la comptabilité municipale

5.2 Achat banque d'heure chez Numérique

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 Programme d'aide à la formation des pompiers / autorisation

7. TRANSPORT

7.1 Autorisation de passage pour la saison 2024-2025 au MOTO CLUB DRUMMOND

7.2 Autorisation de passage pour la saison 2024-2025 aux LES MOTONEIGISTES DU CORRIDORS

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE À 19H30**

PERMANENT Inc

7.3 Balayage des rues - Entente avec le MTMD

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Aucun

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

9.1 Adoption du budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 révisé

10. URBANISME

10.1 Aucun

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS**13. CORRESPONDANCE****14. VARIA****15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE****ADOPTÉ****3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

173-24

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2024 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉ**4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES****4.1 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

La directrice générale / greffière-trésorière dépose au conseil les états comparatifs au 30 septembre 2024, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

4.2 DÉPÔT DES RAPPORTS

Les rapports suivants ont été déposés à la table du conseil :

| | | |
|---------------------------------------|------------------|-------------|
| Rapports des Pompiers : | 7 sorties | 7 358.13 \$ |
| | Travaux | 220 \$ |
| | Pratique | 414 \$ |
| | Réunion officier | 123 \$ |
| | Formation | 163.01 \$ |
| Rapports des Premiers Répondants : | 3 sorties | 390 \$ |

sont déposés et classés au mérite.

174-24

4.3 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE À 19H30**

Octobre 2024

| | |
|--|-------------|
| Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et Remboursement de taxes et autres | 88 314.27\$ |
| Liste des factures à approuver | 43 401.85\$ |
| Salaires | 21 022.58\$ |

ADOPTÉ**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

175-24

5.1 FORMATION SUR LA COMPTABILITÉ MUNICIPALE

Considérant qu'une formation sur la comptabilité municipale est offerte par notre nouveau comptable en présentiel à proximité de la municipalité;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale / greffière-trésorière à s'inscrire à la formation en comptabilité au coût de 350\$ pour la journée.

ADOPTÉ

176-24

5.2 ACHAT BANQUE D'HEURE CHEZ NUMÉRIQUE

Considérant que nous avons la possibilité d'acheter une banque d'heure à taux réduit pour le support informatique de notre site web;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'une banque de 10 heures au montant de 1 190\$ plus taxes.

ADOPTÉ**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE**

177-24

6.1 PROGRAMME D'AIDE À LA FORMATION DES POMPIERS / AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Eugène désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE À 19H30**

programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit la formation de 1 pompier pour le programme Pompier I et/ou d'un pompier pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Drummond en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc; il est appuyé par Louiselle Trottier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de 1 pompier dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Drummond.

ADOPTÉ

7. TRANSPORT

178-24

7.1 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA SAISON 2024-2025 AU MOTO CLUB DRUMMOND

Considérant que nous avons reçu une demande de passage au MOTO CLUB DRUMMOND;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le passage des motoneiges aux endroits suivants pour la saison 2024-2025:

1. 11^e rang, M. Paulin D'Anjou # 5 465 303 Traverse à la ferme lait Cèdres Inc # 5 465 545;
2. Rang Brodeur (point GPS 45.7801 lat. - 72.7131 long.), rejoindre la route des Érables sur moins d'un kilomètre jusqu'à l'interconnexion (sentiers existants 45.7749 lat. - 72.7204 long.) avec le sentier provincial qui rejoint le Club de St-Hyacinthe, direction Ste-Hélène;
3. Route des Érables, de M. Jean Smith et Louise Seyer côté Nord-Ouest # 5 466 018 Travers à M. Jean Smith et Louise Seyer côté Sud-Est # 5 466 033.

ADOPTÉ

179-24

7.2 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA SAISON 2024-2025 AUX LES MOTONEIGISTES DU CORRIDORS PERMANENT INC

Considérant que nous avons reçu une demande de passage de LES MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre au Club les motoneigistes du corridor permanent de passer sur le territoire de Saint-Eugène en traversant les routes suivantes : Rangs St-Hyacinthe et le rang Bibeau.

ADOPTÉ

180-24

7.3 BALAYAGE DES RUES - ENTENTE AVEC LE MTMD

Considérant que le Ministère des Transports et de la Mobilité durable a fait une offre à la municipalité concernant le balayage des rues au printemps;

Considérant que la municipalité engage le fournisseur pour le balayage des rues dans la municipalité incluant la route 239 au village et que le Ministère des Transports et de la Mobilité durable nous remet un montant de 805 \$ pour leur partie de nettoyage;

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers



N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE À 19H30**

d'autoriser la Directrice générale / greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tout document concernant ce dossier.

Que l'entente est pour les années 2025, 2026 et 2027.

ADOPTÉ

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

181-24

9.1 ADOPTION DU BUDGET DE L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND 2024 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT que le budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 a été révisé et déposé;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 révisé.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présente à la période de questions, diverses questions sont adressées au conseil.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

14. VARIA

14.1 VARIA

Aucun point en varia.

182-24

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19h52.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto. »

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière